



LABORATOIRE MIXTE INTERNATIONAL  
**MACOTER**  
RECONFIGURATIONS MALIENNES  
COHESIONS - TERRITOIRES - DEVELOPPEMENT



Campus de Kabala, Bâtiment de la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation, 2<sup>e</sup> étage droite / [www.lmi-macoter.net](http://www.lmi-macoter.net)

## Séminaire des doctorants du LMI-MaCoTer

Sixième séminaire de l'année 2021

Bamako, 27 août 2021

**Présentateur** : Soumaïla BERTHE

**Modérateur** : Nana Kimbiri

**Rapporteur** : Amidou SOGODOGO

## Introduction

Le vendredi, premier octobre 2021, les doctorants de LMI MaCoTer ont tenu leur sixième séminaire, dans la salle de réunion de MaCoTer à Kabala. Ce séminaire portait sur “ **La décentralisation et la fabrique de territoires sous la dynamique associative au Mali : Analyse des territoires hybrides de l’intercollectivité du Comité de Pilotage des Communes de Diombougou (CPCD), de Meraguemou (SICM) et de l’Union des Communes de Brigo et de Fladougou (UCBF), dans la région de Kayes**”, présenté par Soumaïla BERTHE.

### Étaient présents :

N°	PRENOM	NOM	DISCIPLINE	NIVEAU	ADRESSE E-MAIL
1	Hama	YALCOUYE	Sociologie	Doctorant	<a href="mailto:hmyalcouye@yahoo.fr">hmyalcouye@yahoo.fr</a>
2	Amidou	SOGODOGO	Sociologie	Doctorant	<a href="mailto:sogohamid@yahoo.fr">sogohamid@yahoo.fr</a>
3	Nana	KIMBIRI	Anthropologie	Doctorante	<a href="mailto:nanakimbiri@yahoo.com">nanakimbiri@yahoo.com</a>
4	Amadou	NIANG	Economie	Doctorant	<a href="mailto:niang2008@yahoo.fr">niang2008@yahoo.fr</a>
5	Soumaïla	BERTHE	Géographie	Doctorant	<a href="mailto:soumberthe@gmail.com">soumberthe@gmail.com</a>
6	Bougadari	DOUMBIA	Géographie	Docteur	<a href="mailto:manbouga1@yahoo.fr">manbouga1@yahoo.fr</a>

Ce rapport comprend deux (02) parties : la présentation du travail de Soumaïla et les discussions.

## I. Présentation

Dans la présentation sur “ **La décentralisation et la fabrique de territoires sous la dynamique associative au Mali : Analyse des territoires hybrides de l’intercollectivité du Comité de Pilotage des Communes de Diombougou (CPCD), de Meraguemou (SICM) et de l’Union des Communes de Brigo et de Fladougou (UCBF), dans la région de Kayes**”, Berthé nous fait une analyse de trois cas d’études. Il s’agit de ses terrains de Kayes, Yélimané et Kita. Il précise que cette présentation est un document de travail qui fait l’état d’avancement des travaux de recherche de terrain de sa thèse et fait ressortir des premières impressions de résultat. Le travail a fait ressortir les points suivants : le contexte et la méthodologie ; présentation des cas observés ; notes de synthèse (comparaison, les points communs des cas) ; personnes rencontrées et difficultés.

Le travail vise à comprendre les enjeux de la dynamique de l’intercommunalité et de l’intercollectivité au croisement de la migration et de la décentralisation dans la région de Kayes. On retient à travers la présentation, un cadre administrative favorable aux

intercommunalités et intercollectivités au regard des faiblesses et de l'inachèvement du processus de la décentralisation au Mali. Dans le souci d'une coopération en vue d'initier de projets, on a assisté à une certaine « fabrique des territoires » à travers la formation des associations villageoises, qui avec la décentralisation se sont retrouver entre des communes différentes. De cette organisation et scission et à leur reconstruction (reconfiguration avec les communes, cercles etc.) est née l'idée des intercommunalités et intercollectivités.

Ces dynamiques associatives dans les trois localités présentent des similitudes et des divergences dans les initiatives compte tenu d'un certain nombre d'exceptions liées à la mobilisation des ressources qui passe entre autres par les cotisations, les partenariats, la contribution des associations des migrants. Si les cercles de Kayes et Yélimané sont par excellence des anciens pôles migratoires avec beaucoup d'expérience dans le domaine des intercommunalités et intercollectivités, la région des Kita connaît ce phénomène à travers un « effet de mode ».

En conclusion de cette présentation, notre longue durée de séjour de terrain de 4 mois a permis une certaine immersion du doctorant et lui permettant d'observer au mieux ces dynamiques associatives et la « reconstruction territoriale » qu'elles engendrent. Elle a aussi été un cadre pour appréhender ce champ d'acteurs multi-situés et multiscalaires dont les élus, les migrants, les partenaires bilatéraux, les ONG, les services techniques nationaux et régionaux (ADR, etc.) et la perception de population sur la question.

## **II. Discussions**

Dans cette présentation, on note une participation effective de l'ensemble des doctorants avec des questions de remarque, de suggestions.

Pour Niang, le premier à réagir, reconnaît le courage de Soumaïla à fournir un certain nombre d'information sur la décentralisation. Il souligne la longueur du sujet dans sa formulation et l'écart entre le document soumis à la lecture et la présentation du doctorant.

Par rapport au contexte de l'étude, il remarque que le cadre administratif doit faire ressortir les dynamiques associatives avec la décentralisation tout en évoquant le caractère non linéaire dans la description et l'absence de définition des concepts et mots clés de la recherche. Dans les explications des aspects des intercommunalités et intercollectivités de gestion ou de projets, souligne l'absence de cas par rapport au deux types avant de notifier la prise en compte des intercommunalités et collectivités de rapprochement des politiques aux populations. Il finit sa

réaction avec cette question à savoir : est-ce qu'avec les intercommunalités et intercollectivité on a pu régler la question de décentralisation à Kayes ?

Dans ses éléments de réponses, Berthé a souligné le caractère provisoire de la formulation du sujet qui n'est pas figé. Au sujet des interco des projets ou de gestion, il souligne que les interco sont les plus souvent dans une dynamique de gestion axée sur des opportunités moins durable. Ce sont le plus souvent des regroupements à la suite des dynamiques migratoires, associatives et par affinité. Aujourd'hui avec les crises sanitaires du Covid 19 la question des ressources des interco axée sur l'appui extérieur est à repenser.

Toujours par rapport à la question de Niang, à savoir si les interco ont pu régler la question de décentralisation à Kayes, Berthé a su apporté des éléments de réponses en soulignant une absence réelle des impact de ces interco sur le terrain avec la non satisfaction des populations, même si le CPCD qui fonctionne sur font Propre et le Mareguemou avec l'appui des partenaires peuvent être cité comme des cas de réussite dans le cadre des inetrc.

Kimbiri a intervenu à travers une question de compréhension sur la notion de terrain multiscalaire. Pour Berthé, cette notion a trait à la question d'échelle qui part des villages à la capitale Bamako, en passant par les communes, les cercles et les régions pour remonter l'hybridation avec la mise en commun des actions des acteurs. A ces niveaux, le choix de la méthode qualitative est le mieux indiquer pour interroger les gens jusqu'à saturation.

Par rapport à la question, il a soulevé des difficultés à s'entretenir avec les femmes en absence de leur mari. Berthé soutient que cela a été marqué par des rendez-vous manqués à plusieurs reprises et des cas de refus de s'entretenir avec les enquêtés même après un long déplacement. Ce refus est lié à l'absence de leurs maris et par manque de confiance envers le doctorant qui est perçu comme un étranger. Pour cela, divers points de vue ont été avancés notamment celle de :

- la méfiance face à un inconnu ou le caractère suspect de se voir s'entretenir à distance avec un homme ;
- la peur de ne pas dire des choses qui puissent compromettre les autres élus,
- le fait qu'elle ne soit pas de vraies leaders et qu'elles ont été juste sur les listes électorales en réponse à la loi N°2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour la promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives ; une volonté politique de l'Etat du Mali exiger aux dernières élections législatives et communales pour la représentativité des femmes aux postes électifs et nominatifs ;

- leur sollicitation par les partis politiques à cause de leur capacité à mobiliser des voies pour les élections.

La dernière question de Kimbiri sur la différence entre intercommunalité et intercollectivité ; Berthé précise que la première est une structure de coopération entre des communes voisines qui peuvent se fédérer par le biais aussi des associations. Pour ce qui est de l'intercollectivité, elle est de la même nature que l'intercommunalité mais cela est au niveau des cercles. Ce sont des tentatives d'organisation de l'Etat à initier à Ségou en 2004 avec un premier décret en 2006 et un second en 2015.

Au sujet des fonds, il reste en grande partie mobilisé par les canaux des migrants et pour les réalisations elle ne passe pas par l'Etat. Cela dans les perspectives de Niang est peut-être vu comme une faiblesse de légiférations laissant la gestion des élus. Pour Doumbia cette attitude des migrants est analysable du point de vue de rapport de transfert de compétences de l'Etat à la collectivité. Par peur des influences de certains acteurs et la lourdeur administratives sans parfois de raison qui expliquent les choix des migrants à agir directement sur le terrain. Pour Sogodogo, la question est à revoir dans les motivations de départ même de migrant qui, celle de partir pour trouver quelques choses en réponse à la difficulté de la famille, des communautés. L'association Djama-Djigui est citée comme un exemple dans le temps au service de la localité du Kolimbiné. L'antériorité de la dynamique associative migratoire à travers leur expérience est aussi à prendre en compte. Leur séjour dans d'autres pays en dehors du Mali leur procure un certain nombre d'idée qu'ils tentent de les transposer pour des initiatives de développement. Pour Yalcouyé, l'aspect financier est celui qui motive seulement les élus dans cette affaire, et on peut noter, une décentralisation non consentie avec la non implication des populations qui voient la chose comme une affaire de lettré.

A la question de Sogodogo si les interco sont l'apanage de la seule région de Kayes au Mali, Berthé a souligné leur existence dans d'autres régions notamment dans le Wassoulou. Il a notifié la difficulté d'avoir des informations détaillées sur la question et pour ce faire, il faut avoir des échanges avec les élus des autres localités du Mali.

La rencontre a pris fin à 12h 00 et le prochain séminaire est prévu le 29/10/2021 avec une présentation de Amidou Sogodogo.